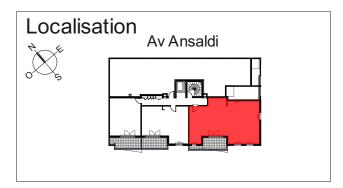




Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber. Les seuils sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes techniques.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de sa lle de bain / salle d'eau et kitchenette)







Bâtiment B2

Appartement 4 pièce - 1er étage	B2-11
Entrée	2,3
Séjour	28,5
Cuisine	6,7
Chambre 1	12,0
Chambre 2	9,7
Chambre 3	10,4
SdB	6,0
Cellier	2,8
Dgt	3,6
WC	2,3
SURFACE TOTAL HABITABLE	84,3 m ²

Loggia	11,2
SURFACE(S) TOTAL ANNEXE(S)	11,2 m ²
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·



Indice: Date: 16/12/2022